



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 5 septembre 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.7, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 7.1, 7.2, 7.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5.

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 19h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.7), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, Mme Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.7)

Etaient absents : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Raymond REYLE, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre TAILLARD

Procurations de vote :

Mandants : JP. MARTIN, N. GUILLEMET (à partir du rapport 1.1.7), JY. PRALON, Y. GUYEN, A. BLESSEMAILLE

Mandataires : M. FELT, F. PRESSE (à partir du rapport 1.1.7), F. MONNEUR, JC. ROY, B. MOYSE

Délibération n°2013/002200

Rapport n°1.1.6 - Attribution d'une subvention à l'Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet

**Attribution d'une subvention
à l'Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet**

Rapporteur : Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Vice-Présidente

Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017	Montant de l'opération : 1 000 €

Résumé :

L'Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet œuvre sur le territoire du Grand Besançon pour la préservation et la transmission de la mémoire des actes de résistance de ce groupe. Elle a lancé une souscription pour ériger une stèle complémentaire au monument du rocher de Valmy.

Le monument de Valmy, implanté sur les hauteurs de la commune d'Avanne-Aveney a été érigé à la mémoire des 20 martyrs du groupe de résistance Guy Mocquet et Marius Vallet, fusillés par les Allemands le 26 septembre 1943.

Une stèle complémentaire au monument du rocher de Valmy, dont l'édification est prévue par l'association « Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet », fera apparaître l'ensemble des noms des 31 résistants du groupe Guy Mocquet.

L'inauguration de la stèle est prévue le 22 septembre 2013, année du 70^e anniversaire de la mort des fusillés de la Citadelle. Cette stèle pourrait être dévoilée par Monsieur Kader ARIF, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

A titre d'exceptionnel, le Grand Besançon propose de s'associer à cette initiative forte pour le devoir de mémoire du territoire en allouant à l'association une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 1 000 € à l'Amicale à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet permettant la construction d'une stèle complémentaire au monument du rocher de Valmy.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 13 SEP. 2013